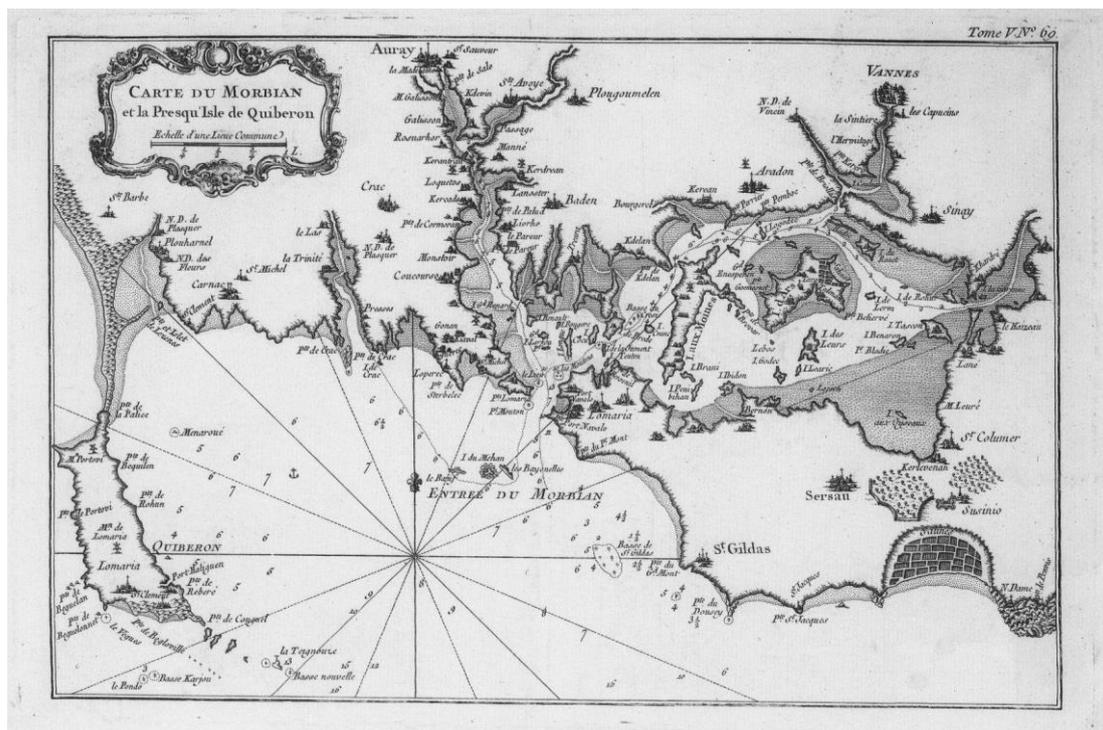


Une complainte de la presqu'île de Rhuys :

Kol er hir Varandon

Étude d'un chant composé après le naufrage
d'un chasse-marée à l'entrée du golfe du Morbihan
sur la roche « er Flamen », à la pointe de Kerpenhir.



Le « Morbihan », carte de Jacques Nicolas Bellin imprimée en 1764

Didier Quéval

Novembre/Décembre 2019

1/ PREAMBULE

Dans le cadre du projet MOUSIG BIHAN, un recueil de chansons maritimes du golfe du Morbihan, a été publié en 2017. On y trouve notamment la complainte « Kol er hir Varandon ». Ce chant a été repris de la version publiée en mars 1939 dans la revue en langue bretonne « Dihunamb » :

DIHUNAMB !

BRETONED ...



Spontin, M. PICHON

Er mor e rê pèsked a gement rum e zo ...

Un inizen a dristé, p. 238

LENNERION !

A pe brénet un dra benak en un ti embannet é Dihunamb, ker-het hepred a berh en dastumaden. Chervijet e v embannour e zalho mat demb.

En embanneu e sekour get Dihunamb chomel a

Burêu "Dihunamb": HENBONT (Morb.) - C. C.

GUERZEN

Kol en "Hir varandon"

Kampennet en ton aneli get en abad M. M. dastumet en ton hag er girieu get en abad E. B. ha kampennet un tammig.

Goude

E Porh - Noa - leu be zou gle - har; Mar des é
kan-ton ar en doar E ton't d'er gér ag er par -
don, E sa koll't en "Hir va - ran - don"

I

E Porh-Noaleu be zou glahar,
Mar des é kantan ar en doar;
E ton 't d'er gér ag er pardon
E oé koll 't en « Hir varandon » !

II

Nandek dén oent en ur vanden
Kaset g'er maré ér flamen »
Oeit int tout én ur moment
De gavet er jujemant.

III

Ind saùé ou divréh d'er lué,
Aveit goulen sekour get Doué;
Dén ar en doar n'hel ou sekour
Nag ar en doar nag ar er mor.

IV

Rensaù er Baron, un dén mat,
E oé oeit ar ou lersh é vag (ditù uéh)
Betag en énézen a Hoad.

V

Hag ean e droé hag e zistroé,
Met hanní erbet ne gavé...
Ha laoskamb g'er mor ou horveu.
Pédamb Doué eit ou inésineu.

VI

Mélamb eùé Sant Korneli,
Ha pédamb Intron ér Hroésti
D'ou degas pront de zal ou zi...
Mélamb Jézu, mélamb Mari.

NOTEN — Dastumet é bet ar vuzen-mañ é gouriniz Ruiz. Kallnet e vé éno diarbén tid ag er hornad, bet beet én ur sonet d'er gér a bardon St Korneli é Karnag get en « Hir varandon ». Intron Varia er Hroésti e zou bet saùet ur chapelig dahi étal en Arbon, é dal d'er mor bras.

Treulgeu kleuet

Kemené on, kemené mat,
Deit de me blah de labourat.
Nen det ket de me blah d'er sul.
Rak é vein-mé é hoarn me mul.
Nen det ket de me blah d'er lun.
Rak é vein é cherein me frun.
Nen det ket de me blah d'er werh.
Rak é vein é tórtein me herh.
Nen det ket d'om blah d'er merhír.
Rak é vein é skarhein me lér.
Nen det ket de me blah d'er ieu.
Rak é vein é skarhein me breu.
Nen det ket d'em blah d'er guiné.
Rak é vein é cherein me lér.
Nen det ket d'em blah d'er andon.
Rak é vein é hoarn me for.
Kemené on, kemené mat,
Deit de me blah de labourat !
Dastumet get er BOULOM UEBANT.

Mousig Bihan

Kol en Hir

E Porh - Noa -
E ton't d'er gé

E Porh-Noaleu be zou glahar
Mar des é kantan ar en doar
É tont d'er gér ag er pardon
É oé kollet 'n Hir Varangon

Nandek dén oé én ur vanden
Kaset g'er maré ér flamen
Oeit int tout én ur moment
De gavet er jujemant

Ind saùé ou divréh d'er lué
Aveit goulen sekour get Doué
Dén ar en doar n'hel ou sekour
Nag ar en doar nag ar er mor

Rensaù er Baron un dén mat
E oé oeit ar ou lersh é vag
E oé oeit ar ou lersh é vag
Betag en énézen a Hoad

Hag ean e droé hag e zistroé
Met hanní erbet ne gavé
Ha laoskamb g'er mor ou horveu
Pédamb Doué eit ou inéanneu

Médamb eùé Sant Korneli
Ha pédamb Intron ér Hroésti
D'ou degas pront de zal ou zi
Mélamb Jézu, mélamb Mari

À Port-Navalo il y a douleur
S'il en est en quelque canton sur terre
En rentrant du pardon
Le Grand Parangon a sombré

Dix-neuf personnes en bande
Ont été emportées par une vague
Tous sont allés en un instant
Affronter le jugement dernier

Ils levaient les bras au ciel
Pour demander secours à Dieu
Personne sur terre ne pouvait les aider
Ni sur terre ni sur mer

Renaud Le Baron
Était allé sur les traces du bateau
Était allé sur les traces du bateau
Jusqu'à l'île de Houat

Il tournait et retournait
Mais il ne trouvait personne
Laissons à la mer leurs corps
Prions Dieu pour leurs âmes

Louons aussi saint Cornély
Et prions Notre-Dame du Croisty
Qu'elle les conduise rapidement dans leur demeure
Louons Jésus, louons Marie

D

ation

DIHUNAMB accompagne le chant du commentaire suivant : *«Le ton a été arrangé par l'abbé M,M, et les paroles recueillis par l'abbé E,B arrangé un petit peu, Cette gwerz a été collectée sur la presqu'île de RHUYS ; la chanson parle de personnes des alentours, qui sont morts noyés au retour du pardon de SAINT-CORNELY à CARNAC. Une petite chapelle a été construite, SAINTE MARIE du CROISTY, à coté d' ARZON en face de la mer ».*

L'intérêt de ce texte est évident : localisation des lieux : *PORT NAVALO, HOUAT, chapelle du CROISTY* ; noms de personnages et vraisemblablement du navire : *Renaud LE BARON, HIR VARANDON*. Toutefois occupé par le projet MOUSIG BIHAN, il n'avait pas été possible d'effectuer des recherches complémentaires. Ce n'est qu'en novembre 2019, lors de recherches aux archives départementales du MORBIHAN, qu'un inventaire citant un naufrage sur « ER FLAMMEN » près de PORT-NAVALO, fut retrouvé. Ce document allait permettre de remonter jusqu'aux registres paroissiaux de SAINT-GILDAS de RHUYS.

2/ LE REGISTRE PAROISSIAL DE SAINT GILDAS ANNOTE PAR SON RECTEUR JEAN LE DUIN

Le recteur de cette époque ,Jean LE DUIN, a transmis un registre paroissial fourmillant de détails et d'anecdotes sur sa paroisse. Cet extraordinaire document donne des informations sur ce naufrage. Le drame eu lieu le 14 septembre 1786 sur la roche dénommée « la Flamme », en breton « ER FLAMEN » située près de PORT-NAVALO à proximité du goulet du MORBIHAN. Il s'agit du chasse-marée appartenant à Olivier DANIELO dit « VARENTHON » demeurant à SARZEAU. Le bateau ramenait des pèlerins du pardon de SAINT-CORNELY à CARNAC . Dix neuf personnes se trouvaient à bord et périrent.

Jean LE DUIN donne l'identité des naufragés, majoritairement des femmes et des adolescentes, originaires surtout de la paroisse de SARZEAU et pour la plupart ayant des attaches avec le milieu paysan. Seules deux personnes ne sont pas identifiées. L'entrée du golfe du Morbihan est traversé de violents courants, qui ont emporté les corps et les ont dispersé. Deux semaines après le drame ,quatre corps seront retrouvés à HOUAT et quatre autres à PIRIAC. Certains corps ne seront pas retrouvés.

Voici la liste des victimes citée par le recteur :

-Olivier DANIELO dit« VARATHON » patron du chasse-marée, natif de KERHOUE, paroisse de SARZEAU, son corps est retrouvé à la côte de SAINT_GILDAS : « *dans la grotte nommé STAN VRAS* », près du GRAND MONT, le 27 septembre.

-Pierre LE BEUF (sans doute le Boeuf), 17 ans, mousse du chasse-marée, fils de Joachim LE BEUF, maître d'un chasse-marée de SARZEAU, son corps est retrouvé à la cote de PIRIAC le 28 septembre,

-Jean LE ROUX dit «LESCOP », 53 ans, maître tisserand du village de GOEZAN à SARZEAU, père de 4 enfants, son corps est retrouvé à PIRIAC le 29 septembre et inhumé sur place,

-Julienne JEGO demeurant à la métairie de KERBISBOUL en SARZEAU, son corps est retrouvé à PIRIAC et inhumé le 29 septembre,

-Françoise LE DUIN, 20 ans, retrouvée à PIRIAC, et enterrée au cimetière le 28 septembre,

-Jean POURCHASSE, 47 ans, laboureur à SARZEAU, originaire de PLOEREN, son corps est retrouvé à HOUAT : « *enterré au cimetière de Hoat avec sa chemise et son blanchot ou gilet dont on ne pu le devetir ainsi nous l'ont témoigné les Hoatois qui ont apporté ici ses autres hardes, savoir une ceinture de buffle avec sa boucle, deux vestes d'étoffe blanche de ce pays avec une culotte longue de chanvre et dans son gousset y avoit quarante deux livres en pieces de six livres et treize sols* ». Sa veuve Julienne DANET remet 3 livres pour son enterrement à HOUAT.

-Guillemette PÉRON, 16 ans ,du village de BREHUIDIC, fille de François PERON maître de chasse-marée, son corps est retrouvé à HOUAT, Ses vêtements sont remis à sa mère : « *savoir deux brassieres ou paires de manche une d'etamine de Bordeaux une autre d'étoffe bleue, une juppe verte une autre brune, un tablier d'indienne a besans blancs et trois anneaux ou chambrières à quenouille* », Sa mère remet trois livres pour « *salaire de l'enterrement et vingt quatre sols à Mr de Hoat afin qu'il dise une messe privilégiée* »

-Jacquette BLANCHO, 16 ans, du village de BRILLAC, son corps est aussi retrouvé et enterré à HOUAT, sa sœur remet aussi trois livres pour son enterrement et vingt sols pour une messe,

-Guillemette L'ASCOURNEC, 16 ans, de BRILLAC, fille de Guillaume L'ASCOURNEC marinier, son corps est trouvé et enterré à HOUAT

-Dominique TALHOUARN, du village de KERASSEL, maître batelier et passager du LOGEO à VANNES,

-Marguerite TALHOUARN, 14 ans, fille de Dominique, son corps est retrouvé à la côte d' ARZON le 26 septembre et enterré au cimetière d' ARZON,

-Simone LE PAVEC (sans détail),

-Guillemette LUDEC ou LODEC de BRILLAC, épouse de Bonaventure GOUSSARD, mère de 4 enfants,

-Guillemette L'ARGOUE, 28 ans domestique à SARZEAU, fille de Pierre L'ARGOUE, laboureur, son corps est trouvé « *a-t-on dit* » à GUERANDE

-Marie HAROCHE, domestique chez Guillaume MAHEAS dit « Cadet » à SARZEAU, son frère est paludier à la SALINE,

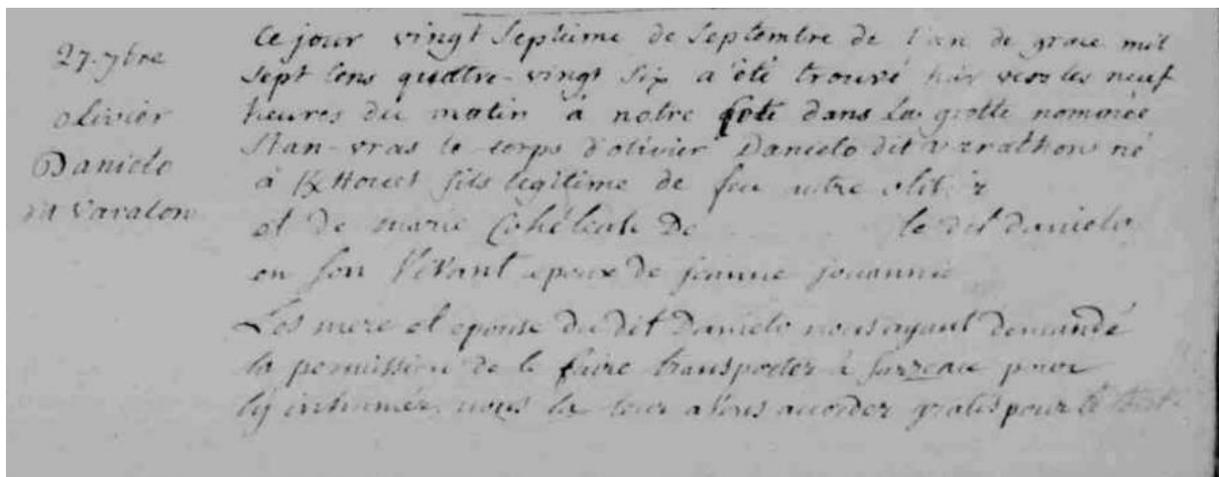
-Jeanne PICARD de KERGILET en SARZEAU, fille de feu Julien PICARD marinier

-Marie Jeanne PROVOT, 15 ans, de KERJACOB, son corps est retrouvé le 27 septembre à la côte de Saint-GILDAS près du ROHU,

-Mathurin (sans détail),

-Julien (sans détail).

Pour confirmer les informations de Jean LE DUIN, les registres paroissiaux de PIRIAC (44) et d' ARZON(56) ont été dépouillés, Les registres de sépultures des paroisses de BELLE ILE en MER : LE PALAIS, BANGOR, LOCMARIA, ainsi que GUERANDE (44) de BATZ (44) et HOEDIC, ont aussi été consultés mais aucune mention de noyé n'a été relevé,



27.9.86
Olivier
Danielo
dit Varathon

Ce jour vingt septième de septembre de l'an de grace mil sept cens quatre-vingt six a été trouvé vers les neuf heures du matin à notre église dans la grotte nommée Stan-vras le corps d'Olivier Danielo dit Varathon né à 12 Heures fils légitime de feu notre église et de Marie Cécile de ... le dit Danielo en son vivant épouse de femme Jeanne ... Les mère et épouse du dit Danielo nous ayant demandé la permission de le faire transporter à Sarzeau pour y être inhumé nous la leur avons accordé gratis pour le tout.

27 septembre 1786, décès d' Olivier DANIELO dit VARATHON ou VARATON

3/ LES BULLETINS PAROISSIAUX DE L'ABBE LOZERECH

En 1934, un autre recteur de SAINT-GILDAS, l'abbé LOZERECH, prenait connaissance des registres annotés par Jean LE DUIN et allait publier des articles dans les bulletins paroissiaux de février, avril et mai. L'abbé LOZERECH interrogera ses paroissiens sur ce drame et recueillera deux autres versions de cette complainte qu'il mentionnera dans ses articles.

*Er Port-Nalau.
E zou glahar
Ma n'des canton
Ar en douar.*

*Ar er Flammen
Ind e varhué*

En ur Vanden

*Ind e saué
Divreh derhué,
Aveit goulenn
Pardon de Zoué.*

A Port-Navalo
il y a détresse
comme il n'y a pas endroit
sur la terre

Sur la Flamme
ils moururent

.....
en foule.

Ils levaient
leurs bras en haut
pour demander
pardon à Dieu.

Version recueillie à KERDUIN par l'abbé LOZERECH

*Seled nag er bobl
En des ind gol ar mor.
E tant a Perheindet
A Sant Cornyley.
Er fal amzer bras.
Petra zou bet sauvet
Ag er bagad a dud.
E ouent abar tregond
Hag er varteloted
Idan Port Navaleu
Tout y mand bet béet.
Petra ou des ind groeit
Aveit ou malheur bras
Petra ou des ind groeit
Aveit ou punition.
Ind saué ou divreh
Aveit goulenn secours.
Mæs sauv hou buhéieu
Hani n'en des hellet*

Regardez combien de monde
S'est perdu sur la mer.
Ils viennent de faire pèlerinage
A Saint Cornély.
Dans la tempête.
Qui a pu se sauver
De la batelée de monde.
Ils étaient dedans trente
Avec les matelots
Sous Port-Navalo.
Tous se sont noyés.
Qu'ont-ils donc fait
Pour ce grand malheur
Qu'ont-ils donc fait
Pour leur punition
Ils levaient leurs bras
Pour demander secours
Mais sauver sa vie
Personne ne l'a pu.

La version de KERDUIN confirme le lieu du naufrage : « *ar er Flammen ind é varhué / sur la Flamme ils moururent* ». Celle du LOGEO précise les circonstances du drame: « *e tant a perheindet a SANT-CORNYLEY / ils viennent de faire pèlerinage à SAINT-CORNELY* ». Le retour du pèlerinage nous est aussi confirmé par le registre de PIRIAC qui précise que les passagers ont tous été noyés : « *ceux qui se sont embarqués pour ce voyage ont périés* ».

A ce stade de la recherche, il reste encore des confirmations à trouver. Tout d'abord, si il est écrit que « VARATHON » est le surnom du capitaine, est-ce également le nom du bateau ?

Registre de PIRIAC, découverte de deux corps le 29 septembre 1786

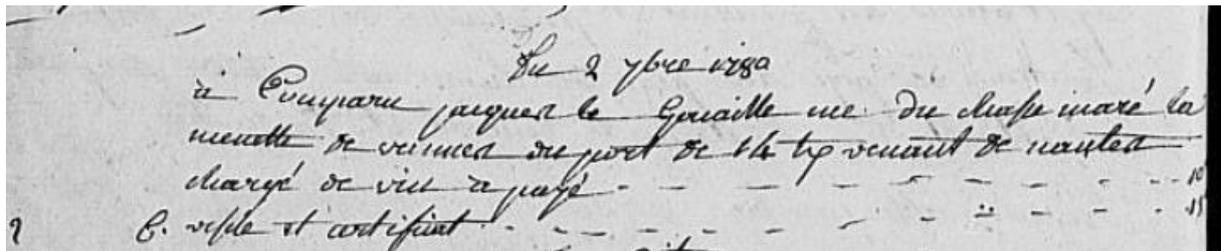
4/ LES ARCHIVES MARITIMES

Pour répondre à cette question, des informations sont recherchés dans les registres de l'amirauté de VANNES, dont dépend RHUYS. Les procès-verbaux de visite, des années 1781 à 1787, qui détaille le passage des bateaux pour les ports de VANNES , REDON et AURAY (les noms des capitaines et des bateaux y sont cités) sont dépouillés, Aucune mention essentielle n'est retrouvée et Olivier Danielo n' est pas cité, Seule information notable, la présence de

Le vingt neuf septembre 1786 ont été inhumés dans le Cimetière les corps de deux personnes noyées amenés par les Flots au rivage de cette côte, l'un d'un homme âgé d'environ trente cinq ans de la taille de cinq pieds trois pouces couvert d'un palteau brun, d'un gilet blanc a bouton d'os blanc, culotte de toile, L'autre d'une femme âgée d'environ vingt a vingt cinq ans, habillée d'une camisolle noire Jupon rouge. Jacques Le Gouaill de Vannes Capitaine de Rhuy's Duchesse marié femme la menite nous a assuré à voir leur habillement, que ces pauvres infortunés étoient de Rhuy's et qu'ils avoient malheureusement périés en revenant de pèlerinage de saint cornely. Ils étoient tellement défigurés surtout du visage qu'on ne peut donner d'autres preuves pour les reconnaître. la meilleure preuve est de savoir a Rhuy's ceux qui se sont embarqués pour ce voyage, ayant tous périés, Ils doivent par conséquent tous manquer, nous leur avons donné la sepulture des chrétiens après les formalités requises en pareil cas, en présence de Guillaume Jarrier, du sieur Pierre Adoulet de René Le Drais et autres qui ne signent Guillaume Bectard

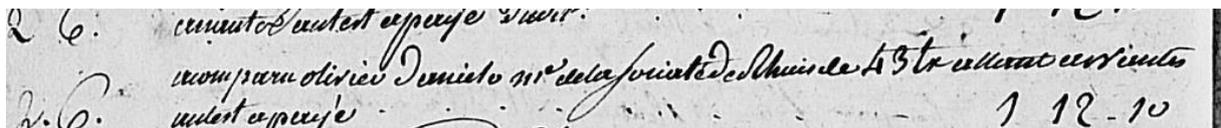
Jacques LE GOUAIL, Il s'agit du témoin de PIRIAC qui indique que les noyés sont originaires de la presqu'île de RHUYS, les registres mentionne son chasse-marée de 19 tonneaux La MANETTE (ou MENETTE) à l'occasion de plusieurs voyages de VANNES, à LORIENT et à NANTES, entre 1780 et 1785,

Olivier DANIELO n'étant pas cité dans ces registres, il est possible que son navire soit armé à LORIENT, mais ce n'est qu'une hypothèse qu'il faut confirmer.



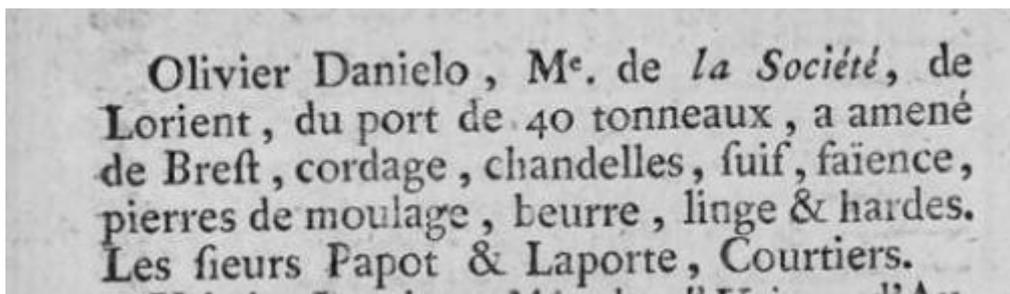
Mention de Jacques LE GOUAILLE en 1780

Les recherches se poursuivent sur le port de LORIENT avec la consultation de l'enregistrement des capitaines de navire sortant du port de 1782 à 1788. La mention suivante est enfin retrouvé en date du 22 mars 1786, : « a comparu Olivier DANIELO Maître de LA SOCIETE de RUIS de 43 tonneaux allant à NANTES sur lest ». Ainsi six mois avant le drame Olivier DANIELO commandait un bateau nommé « LA SOCIETE »,



Olivier DANIELO maître de LA SOCIETE

Le journal économique Nantais « affiches générales de Bretagne » qui consacre une rubrique à l'arrivée des vaisseaux au port de NANTES est aussi consulté pour l'année 1785. En date du 2 septembre, on y trouve un avis nommant Olivier DANIELO.



Affiches générales de Bretagne, du 2 septembre 1785

Ainsi, d'après ces informations du 2 septembre 1785 et du mars 1786, Olivier DANIELO commande le chasse-marée dénommé la SOCIETE du port d'environ 40 tonneaux. Le fait de ne pas retrouver ce navire dans les enregistrements de VANNES, semble confirmer qu'il est bien armé à LORIENT même si le bateau est présent à RHUYS.

La recherche se concentre alors sur la personne voulant secourir les naufragés, citée dans la version de DIHUNAMB : « *Renaud LE BARON était allé sur les traces du bateau jusqu'à l'île de HOUAT* ». Le patronyme « BARON » est présent sur l'île de GROIX encore actuellement, et de nombreux maîtres de barques sont cités sur les documents de l'amirauté de LORIENT. Mais une information beaucoup plus pertinente, est retrouvée en date du 25 mars 1785, Le journal « Affiches générales de NANTES » mentionne la présence d'un René LEBARON: « René LEBARON, Me du SAINT-AMBROISE, de RHUIS, du port de 35 tonneaux, a amené de BREST, merrain, longeres et fonçailles, Le sieur LAPORTE courtier »,

ARRIVÉE DES VAISSEAUX

AU PORT DE NANTES.

Français.

Emmanuel Loiral, M^e. de *la Jeune-Sophie*, de Plaffac, du port de 40 tonneaux, a amené de Bordeaux, vin. Le sieur Papot, Courtier.

René Lebaron, M^e. du *Saint-Ambroise*, de Rhuis, du port de 35 tonneaux, a amené de Brest, merrain, longeres & fonçailles. Le sieur Laporte, Courtier.

Jacques Couedel, M^e. de *la Jeune-Françoise*, de Rhuis, du port de 40 tonneaux, est venu de la Rochelle, à son lest. Le sieur Laporte, Courtier.

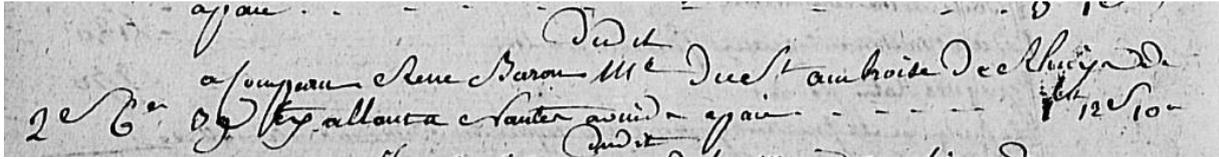
François Maurice, M^e. de *la Sainte-Anne*, de Penerf, du port de 6 tonneaux, est venu dudit lieu, à son lest.

François Rolland, M^e. du *Fleury*, de Rhuis, du port de 20 tonneaux, est venu de Vannes, à son lest. Le sieur Laporte, Courtier.

Pierre Gourmelec, M^e. de *la Marie-Joseph*, de Rhuis, du port de 24 tonneaux, a amené de Vannes, miel. Le sieur Papot, Courtier.

Affiches générales de Bretagne, 25 mars 1785

Une seconde mention est retrouvée le 28 novembre 1785 au port de LORIENT : « a comparu René BARON Maître du SAINT AMBROISE de RHUYS de 39 tonneaux allant à NANTES à vide »



Affiches générales de Bretagne, mention de René BARON

Ce René LEBARON ou René BARON précisé de RHUYS pourrait bien être le Renaud LEBARON cité dans la version de DIHUNAMB.

5/ LES CHERCHEURS ET AUTEURS CONTEMPORAINS

En 2000 , Gérard SEVENO rédige un article sur la complainte « Kol an hir Varandon » dans le bulletin municipal d' ARZON . Son article s'inspire d' Yvon MAUFFRET qui évoque ce naufrage dans son livre « RHUYS chronique d'une presqu'île », Monsieur SEVENO ajoute qu'une version de cette complainte était encore chantée par Saturnin BAINVEL de PORH BRILLAC. Ce dernier né en 1913, l'avais apprise en 1940 durant sa détention en Allemagne, auprès de Jean DREAN originaire d' HENNEBONT. Malheureusement le texte du chant de Mr BAINVEL n'est pas cité, L'article ne cite qu'un couplet de la version du LOGEO retrouvée par l'abbé LOZERECH et quelques couplets de la version de DIHUNAMB :

*E Porzh Noaloù ez eus glac'har
A Port-Navalo, il y a du chagrin
Mard eus e kanton war an douar
S'il en est dans un canton sur la terre
E tont d'ar gêr ag ar pardon
Rentrant chez lui du pardon
E oa koll't an "Hir Varandon" !
Fut perdu le "Hir Varandon"

Naontek den oant en ur vandenn
Ils étaient un groupe de 19 personnes
Kaset g'ar mare er Flammenn
Envoyés par la marée au "Flammenn"*

Des vers ci-dessus, retenons que la phrase « kased g'ar mare er Flammenn » est traduite par « envoyée par la marée au Flammenn », ce choix de traduction indique les conditions du drame, ce sont les violents courants qui ont entraîné le navire sur les roches,

L'aide des archéologues navales qui inventorient les épaves et les naufrages a été recherché pour confirmer toutes ces informations, Monsieur Claude RABAULT de la Société d'Archéologie et de Mémoire Maritime (SAMM) a bien voulu communiquer le dossier de ce naufrage qui avait été répertorié par leur association, Il est précisé que le chasse-marée SOCIETE ou AIMABLE SOCIETE armé à LORIENT, commandé par Olivier DANIELO à

chaviré le 14 septembre 1786 à KERPENHIR à la latitude de 47° 33s 3/N et longitude de 002° 55s 39/O,



Entrée du golfe du MORBIHAN carte du XVIII^e siècle

6/ EN GUISE DE CONCLUSION

La recherche a permis de retrouver l'identité des personnes ainsi que la localisation de l'événement. Ce naufrage a bien eu lieu le 14 septembre 1786 au retour du pardon de SAINT CORNELY comme en témoigne le registre des sépultures de SAINT-GILDAS. Les écrits du recteur Jean LE DUIN nous permettent de connaître l'identité et le nombre des victimes. Enfin

le lieu du naufrage est bien localisé sur la roche ER FLAMMEN près de la pointe de KERPENHIR. Les sources utilisées attestent qu' Olivier DANIELO dit VARATON est le patron du chasse-marée nommé SOCIETE. Notre hypothèse est que son bateau a été surnommé HIR VARATON en référence à son propriétaire qui s'identifie dans son bateau : VARATON pour Olivier DANIELO et HIR VARATON, que l'on peut traduire par le grand VARATON pour son bateau. (Le mot VARATON est inconnu), L'usage des surnoms semble très fréquent à cette époque, ce que confirme le registre paroissial qui les mentionne régulièrement. En nommant le navire HIR VARATON, la complainte reprend le surnom d'usage utilisé couramment, LA SOCIETE étant d'abord une dénomination administrative,

Le LEBARON de la complainte semble pouvoir être reconnu dans René LEBARON maître du chasse-marée SAINT-AMBROISE, Nous retrouvons un métier identique à celui d' Olivier DANIELO ainsi que le même port RHUYS ce qui implique qu'ils se connaissent. La complainte mentionne Renaud, au lieu de René, mais il s'agit vraisemblablement du surnom d'usage.

Les détails des trois versions de cette complainte sont ainsi confirmés, Seule la version du LOGEO indique un nombre erroné de victimes : « *ag er bagad a dud e ouent abar tregond : de la batelée de monde ils étaient dedans trente* ». Cette erreur pourrait s'expliquer par un chant composé tardivement après le drame ou à une complainte chantée dans un secteur géographique éloignée du lieu du naufrage.

Les trois versions mentionnent le naufrage et le besoin de prier pour le salut des défunts. Parmi ces versions, celle de DIHUNAMB fournit le plus de détails. Son dernier couplet demande l'intercession de SAINT-CORNELY et des prières à Notre Dame du CROISTY, ce qui correspond précisément au dernier voyage des pèlerins à bord du chasse-marée de CARNAC à PORT-NAVALO. Cette complainte aurait-elle été composée par un prêtre ?

Nul doute que ce dramatique naufrage a profondément marqué la mémoire collective. Plus de cent cinquante ans après l'événement la complainte encore chantée est recueillie sous plusieurs versions.

Si les complaintes et les gwerzioux permettent de conserver et de transmettre les événements dramatiques, KOL EN HIR VARANDON a permis de maintenir jusqu'à nos jours la mémoire de ce tragique naufrage survenu le 14 septembre 1786.

Eglise SAINT-CORNELY à CARNAC



Chapelle Notre Dame du Croesty

7/ SOURCES CONSULTEES

Registres paroissiaux (année 1786)

Registre paroissial de Saint Gildas de Rhuys, baptêmes mariages sépultures, 1776-1792

Registre paroissial de Piriac (44)

Registre paroissial Hoédic (56)

Didier Quéval - déc 2019

Reproduction soumise à autorisation

Registre paroissial le Palais (56)

Registre paroissial d'Arzon, baptemes, mariages, sépultures 1786-1792 (5)

Registre paroissial Sauzon (56)

Registre paroissial Locmaria (5)

Registres de l'amirauté de Vannes :

9B 82, Enregistrement des rapports des capitaines et maîtres de barque pour le port de Vannes
31 août 1780/10 février 1786

9 B 87 Visite de navires pour le cabotage port de vannes 28 janv 1786/ 19 juillet 1790

9B 90,à 94 Procès-verbaux visite dans les ports de Vannes Redon et Auray

9B 90 année 1781

9B 91 année 1782

9B 92 année 1783

9B 93 année 1784

9B 94 Années 1785-1791

Registres de l' amirauté de Lorient

10 B 19 Enregistrement des capitaines de navire sortant du port de Lorient, 1782-1788,

titre au folio 4 : registre de l'amirauté de Lorient pour servir à l'enregistrement des congés des capitaines de navires et maîtres de barque qui sortiront de ce port (du 12 juillet 1785 au 20 mars1788)

10 B 27 Enregistrement des billets de jauge 1/06/1785-19/12/1792 (vu du 1 juin 1785 à 1787)

Port de Nantes

Presse, informations commerciales, Affiches générales de la Bretagne, rubrique arrivée des vaisseaux, Année 1785 (hebdomadaire, vu année entière)

8/ BIBLIOGRAPHIE

MAUFFRET Yvon, RHUYS chronique d'une presqu'île

SEVENO Gérard, article Koll an Hir Varandon bulletin municipal d' ARZON, 2000,

9/ REMERCIEMENTS

Madame Valérie DOLE-QUEVAL pour son aide précieuse

Monsieur Claude RABAULT de la Société d'Archéologie et de Mémoire Maritime (SAMM) qui nous a aimablement transmis le dossier de ce naufrage